



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

enseignement supérieur

Question écrite n° 80738

Texte de la question

Mme Valérie Boyer interroge Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'arrêté du 11 mai 2015 portant sur le montant des aides au mérite pour l'année universitaire 2015-2016. Celui-ci prévoit en effet que le montant de l'aide au mérite attribuée aux étudiants boursiers bacheliers mention très bien en 2015 soit divisé par deux, passant ainsi de 1800 euros à 900 euros. Cette décision s'avère surprenante de la part d'un Gouvernement qui prétend faire de la jeunesse et de la justice sociale ses grandes priorités. Ainsi, ayant déjà eu l'occasion de faire part de son attachement à ce dispositif dans sa question de septembre 2014, le ministère affirmait alors dans sa réponse d'avril 2015 qu'il ne ferait « aucun perdant ». Force est de constater que ce n'est pourtant pas le cas. Vous aviez tenté de supprimer cette aide qui bénéficie à de nombreux étudiants, mais le juge des référés du Conseil d'État a suspendu cette décision injuste. Aujourd'hui, en faisant des économies au détriment d'étudiants méritants, qui ont le goût de l'effort, du travail et du mérite, quel signal le Gouvernement cherche-t-il à envoyer à la jeunesse ? En remettant perpétuellement en cause un dispositif symbolisant l'attachement de tous à la méritocratie, ce sont plus de 7 000 bacheliers issus d'un milieu modeste qui seront privés de cette aide chaque année. Elle lui demande alors les raisons qui l'ont poussée à prendre cette mesure.

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Boyer](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80738

Rubrique : Bourses d'études

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [9 juin 2015](#), page 4246

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)